

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du conseil municipal du 05 juin 2025

En ce jeudi 05 juin 2025 à 20h10, le conseil municipal de CHANDOLAS se réunit dans la salle du conseil de la commune.

Présents : Alexandra AMIEL, Éric BALMES, Olivier BLOT, Véronique BONNAURE, Maxence BOYER, Mathias DALZON, Stéphanie DELEUZE, André FORGET, Jean-François THIBON.

Absents excusés : Sylvie AYGLON, Michel DAYRE, Loïc DUCROS, Éric GARREL, Julien MAGNIN, Valentin THIBON.

Pouvoirs : Sylvie AYGLON pouvoir à Olivier BLOT, Loïc DUCROS pouvoir à Véronique BONNAURE et Michel DAYRE pouvoir à Éric BALMES.

Nomination secrétaire de séance : Olivier BLOT.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

1. Actualité des syndicats

ADN : La mise en service rencontre des problèmes et des retards sont constatés (à ce jour 285 lignes déployées sur un total de 467)

2. Finance : Compte Administratif 2024 (*Délibération n°250605-01*)

Le compte administratif 2024 a été présenté et soumis au vote par le doyen de la séance, le maire ayant quitté la salle au moment du vote.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

3. Finance : Budget supplémentaire 2025 (*Délibération n°250605-02*)

Présentation du Budget Supplémentaire 2025.

APPROUVÉ A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES.

4. Aides aux associations (*Délibération n°250605-03*)

Une aide est attribuée à l'École de musique vivante Beaume Drobie

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

5. Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie (*Délibération n°250605-04*)

Après en avoir débattu, le conseil émet un avis favorable pour le maintien du nombre et de la répartition actuels des sièges (41 sièges).

APPROUVÉ AVEC 10 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

6. Mandat de gestion Ardèche Habitat (Délibération n°250605-05)

Un mandat de gestion est établi avec Ardèche Habitat pour la gestion du parc locatif de la commune.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

7. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (Délibération n°250605-06)

Considérant la nécessité de renforcer l'équipe administrative de la commune en créant un poste de secrétaire de mairie à temps partiel pouvant réglementairement être occupé par un agent contractuel, une candidature a été retenue pour 1 an en CDD, trois jours soit 21 heures par semaine

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

8. SDE07 modification des statuts (Délibération n°250605-07)

Les nouveaux statuts du SDE07, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche, sont présentés au Conseil qui décide leur approbation.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

9. Signature d'une convention de Maîtrise d'Ouvrage temporaire avec le SDE07 (Délibération n°250605-08)

Le maire présente la convention concernant l'organisation temporaire de la maîtrise d'ouvrage afin de faciliter la coordination du chantier RENF- Poste MAISONORT

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

10. Adhésion groupement d'achat d'audit énergétique (Délibération n°250605-09)

Le SDE 07, Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche, se propose de coordonner le marché d'audit énergétique des bâtiments publics.

Il est proposé au Conseil Municipal l'adhésion de la Commune de CHANDOLAS au groupement de commandes ayant pour objet la réalisation d'audit énergétique des bâtiments publics.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.

11. Travaux Carrefour - Parking chemin de La Vignasse

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide de reporter l'étude de ce projet à une prochaine séance.

12. SICTOBA Consultation CdC gestion des déchetteries et aires de dépôt des déchets verts

La Communauté de communes du Pays Beaume Drobie souhaite associer les communes à la réflexion initiée par le SICTOBA concernant les évolutions possibles de la gestion des déchetteries et des aires de dépôt des déchets verts.

13. Communication de la Fédération de Chasse

Un manifeste de la Fédération de Chasse est communiqué au Conseil municipal

La séance est levée à 23h30.